

**Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la Municipalité régionale de comté de Portneuf tenue le mercredi 21 février 2018, à 19 h, à la salle Saint-Laurent de la Préfecture, sise au 185, route 138, à Cap-Santé.**

19 H

#### **PRÉSENCES ET QUORUM**

Le quorum étant constaté, la réunion est ouverte et présidée par M. Bernard Gaudreau, préfet et maire de la Ville de Neuville.

**Sont présents, mesdames et messieurs les représentants suivants :**

|   |                       |
|---|-----------------------|
| Ville de Cap-Santé                        | Denis Jobin           |
| Municipalité de Deschambault-Grondines    | Denise Matte          |
| Ville de Donnacona                        | Jean-Claude Léveillé  |
| Ville de Lac-Sergent                      | Yves Bédard           |
| Ville de Neuville                         | Marie-Michelle Pagé   |
| Ville de Pont-Rouge                       | Ghislain Langlais     |
| Ville de Portneuf                         | Mario Alain           |
| Municipalité de Rivière-à-Pierre          | Andrée St-Laurent     |
| Municipalité de St-Alban                  | Deny Lépine           |
| Ville de St-Basile                        | Guillaume Vézina      |
| Municipalité de St-Casimir                | Dominic Tessier Perry |
| Municipalité de Ste-Christine-d' Auvergne | Raymond Francoeur     |
| Municipalité de St-Gilbert                | Léo Gignac            |
| Municipalité de St-Léonard-de-Portneuf    | Denis Langlois        |
| Ville de St-Marc-des-Carières             | Guy Denis             |
| Ville de St-Raymond                       | Daniel Dion           |
| Municipalité de St-Thuribe                | Jacques Delisle       |
| Municipalité de St-Ubalde                 | Guy Germain           |

**Sont également présents, mesdames et monsieur :**

|                  |   |
|------------------|---|
| Josée Frenette   | Directrice générale et secrétaire-trésorière                          |
| Caroline D'Anjou | Secrétaire-trésorière adjointe  |
| Lucie Godin      | Directrice du Service de développement économique                     |
| Jean Lessard     | Directeur du Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme |

#### **ORDRE DU JOUR**

*Adoption de l'ordre du jour*

*Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 24 janvier 2018*

*Première période de questions*

#### **1. ADMINISTRATION DE LA MRC DE PORTNEUF**

1.1 *Liste des débours du 1<sup>er</sup> janvier au 8 février 2018;*

1.2 *Nouvelle composition des différents comités et commissions – Nominations;*

- 1.3 Engagement de M. Jean-Philippe Perreault à titre d'inspecteur en évaluation foncière (poste temporaire);
  - 1.4 Renouvellement de contrat pour le service de cartographie en ligne.
- 2. ADMINISTRATION DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS (TNO)**
- 2.1 Budget affecté pour activités non réalisées au 1<sup>er</sup> janvier 2018.
- 3. SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME**
- 3.1 Dépôt du bilan des permis pour les nouvelles constructions principales en 2017;
  - 3.2 Certificats de conformité au schéma d'aménagement et de développement :
    - 3.2.1 Règlement numéro 308-12-2017 modifiant le plan d'urbanisme numéro 308-00-2012 de la Ville de Saint-Marc-des-Carières;
    - 3.2.2 Règlement numéro 312-22-2017 modifiant le règlement de zonage numéro 312-00-2012 de la Ville de Saint-Marc-des-Carières;
  - 3.3 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement de remplacement du règlement numéro 378 modifiant le schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Portneuf visant à délimiter une aire à vocation particulière à l'endroit du site industriel de Sable Marco inc.
- 4. SERVICE DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE**
- 5. SERVICE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**
- 5.1 Comité d'investissement commun (CIC) – Adoption des projets recommandés (document remis séance tenante);
  - 5.2 Reddition de comptes 2017 de l'Entente de développement culturel – Adoption;
  - 5.3 Demande de service pour l'année 2018-2019 dans le cadre de la mesure « Soutien au travail autonome (STA) » d'Emploi-Québec;
  - 5.4 Association de la relève agricole de la Capitale-Nationale–Côte-Nord – Demande de commandite de 1 000 \$;
  - 5.5 Accès Travail Portneuf – Demande de contribution financière au Salon Contact Emploi Portneuf 2018 de 1 000 \$;
  - 5.6 Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie – Projet recommandé dans le volet « Animation et mobilisation du milieu »;
  - 5.7 Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) – Versement final projets de voirie;
  - 5.8 Pôles régionaux d'innovation – Position de la MRC de Portneuf (document remis séance tenante);
  - 5.9 Projet d'attraction de travailleurs et d'étudiants internationaux dans les MRC de la région de la Capitale-Nationale – Demande d'appui;
  - 5.10 Composition du comité d'analyse du Fonds Patrimoine et Culture 2018;
  - 5.11 Projet Manoir Allsopp et Fort Jacques-Cartier – Autorisation d'octroi d'un contrat dans le cadre de l'appel d'offres sur invitation pour services professionnels et financement de l'offre de service.
- 6. DOSSIERS RÉGIONAUX**
- 6.1 Journée internationale des femmes – Demande de commandite;
  - 6.2 Appui à la Municipalité de Saint-Casimir dans sa demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour la construction d'un nouveau pont en prolongement du boulevard de la Montagne;
  - 6.3 Fondation d'aide au sport amateur de Portneuf (FASAP) – Demande de participation financière de 10 000 \$.

## 7. **RAPPORTS DES COMITÉS ET COMMISSIONS**

- 7.1 *Commission de l'aménagement et du développement du territoire;*
- 7.2 *Commission du développement social et économique;*
- 7.3 *Commission de l'environnement;*
- 7.4 *Commission de l'administration;*
- 7.5 *Comité de sécurité publique;*
- 7.6 *Comité de sécurité incendie;*
- 7.7 *Transport régional;*
- 7.8 *Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (RRGMRP);*
- 7.9 *Forum des élus de la Capitale-Nationale.*

## 8. **AFFAIRES NOUVELLES ET INTERVENTIONS DES REPRÉSENTANTS**

### **DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

#### **PROCHAINES RENCONTRES**

- *Comité de travail – le mercredi 7 mars 2018 à 17 h 30;*
- *Conseil des représentants – le mercredi 21 mars 2018 à 19 h.*

#### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**CR 21-02-2018**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Marie-Michelle Pagé et résolu :

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 24 JANVIER 2018**

**CR 22-02-2018**

**CONSIDÉRANT** que chaque membre du conseil de la MRC de Portneuf a reçu une copie du procès-verbal du 24 janvier 2018 et renonce à sa lecture;

Il est proposé par M. Ghislain Langlais et résolu :

D'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 24 janvier 2018.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

#### **1. ADMINISTRATION DE LA MRC DE PORTNEUF**

##### **1.1 LISTE DES DÉBOURS DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 8 FÉVRIER 2018**

**CR 23-02-2018**

**CONSIDÉRANT** que la liste des comptes des débours est déposée à chacun des membres du conseil et qu'elle se présente sommairement comme suit :

|                              |               |
|------------------------------|---------------|
| Dépenses de fonctionnement : | 178 847,28 \$ |
| Service de la paie :         | 446 088,74 \$ |

|   |                      |
|---|----------------------|
| Programmes de rénovation domiciliaire :                 | 57 496,26 \$         |
| Immobilisations :                                       | 0 \$                 |
| Subventions/Ententes/Commandites/Aides financières :    |                      |
| ▪ Organismes régionaux :                                | 115 205,00 \$        |
| ▪ Entente culturelle :                                  | 18 448,40 \$         |
| ▪ Programme d'aménagement durable des forêts :          | 15 208,17 \$         |
| ▪ Fonds locaux de solidarité (FLS) :                    | 0 \$                 |
| ▪ Fonds local d'investissement (FLI) :                  | 0 \$                 |
| Fonds de développement des territoires (FDT) :          |                      |
| ▪ Fonds de croissance :                                 | 3 080,00 \$          |
| ▪ Pacte rural & Fonds de soutien projets structurants : | 56 940,00 \$         |
| ▪ Organismes régionaux :                                | 22 898,00 \$         |
| Baux :  | 360,16 \$            |
| Territoires non organisés :                             | 10 381,24 \$         |
| <b>GRAND TOTAL :</b>                                    | <b>924 953,25 \$</b> |

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil de la MRC de Portneuf acceptent le rapport des dépenses du 1<sup>er</sup> janvier au 8 février 2018;

Il est proposé par M. Dominic Tessier Perry et résolu :

**QUE** le conseil de la MRC de Portneuf approuve la liste des débours telle que déposée.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

À titre de secrétaire-trésorière de la MRC de Portneuf, je soussignée, Josée Frenette, atteste que la MRC dispose des sommes nécessaires pour acquitter les dépenses effectuées du 1<sup>er</sup> janvier au 8 février 2018, et ce telles que présentées.

---

Josée Frenette, secrétaire-trésorière

### **1.2 NOUVELLE COMPOSITION DES DIFFÉRENTS COMITÉS ET COMMISSIONS – NOMINATIONS**

**CR 24-02-2018**

**CONSIDÉRANT** que la MRC doit procéder à la nomination des membres pour le fonctionnement des commissions, des comités et des conseils des organismes partenaires;

**CONSIDÉRANT** que les représentants du conseil ont manifesté leur intérêt pour faire partie de ces divers comités, commissions et organismes;

**CONSIDÉRANT** que le comité de travail, lors de sa réunion du 7 février 2018, a procédé à la nomination des différents membres pour les postes vacants et les renouvellements de mandats;

Il est proposé par M. Daniel Dion et résolu :

**QUE** le conseil procède aux nouvelles nominations des membres des comités, commissions et des conseils des organismes partenaires comme suit, et ce pour une période de deux (2) ans :

**Comité d'analyse des projets (Programme d'aide à la mise en valeur des territoires non organisés de la MRC) :**

- M. Daniel Dion;
- M. Yves Bédard;
- M<sup>me</sup> Andrée Cauchon Saint-Laurent;

**Comité consultatif agricole (COCAG) :**

- M. Denis Langlois;
- M. Ghislain Langlais;
- M. Dominic Tessier Perry;

**Comité consultatif d'urbanisme (TNO) :**

- M<sup>me</sup> Andrée Cauchon Saint-Laurent;

**Comité de sécurité publique (Loi sur la police) :**

- M. Daniel Dion;
- M. Bernard Gaudreau (d'office);
- M<sup>me</sup> Marie-Michelle Pagé;
- M. Léo Gignac;
- M. Gaston Arcand;

**Commission de l'administration :**

- M. Bernard Gaudreau (d'office);
- M. Jean-Claude Léveillé;
- M. Mario Alain;
- M. Denis Jobin;
- M<sup>me</sup> Marie-Michelle Pagé;

**Commission de l'aménagement et du développement du territoire :**

- M. Denis Jobin;
- M. Guy Denis;
- M. Bernard Gaudreau (d'office);
- M. Ghislain Langlais;
- M. Dominic Tessier Perry;

**Commission du développement social et économique :**

- M. Guy Denis;
- M. Daniel Dion;
- M. Bernard Gaudreau (d'office);
- M<sup>me</sup> Marie-Michelle Pagé;
- M. Jacques Delisle;

**Commission de l'environnement :**

- M. Gaston Arcand;
- M. Yves Bédard;
- M. Bernard Gaudreau (d'office);
- M<sup>me</sup> Andrée Cauchon Saint-Laurent;
- M. Jacques Delisle;

**AUTRES COMITÉS ET REPRÉSENTATIONS DE LA MRC**

**Comité de sécurité incendie :**

- M. Bernard Gaudreau (d'office);
- M. Raymond Francoeur;
- M. Guillaume Vézina;
- M<sup>me</sup> Marie-Michelle Pagé;
- M. Mario Alain;

- M. Cédric Plamondon, directeur incendie, Ville de Saint-Basile;
- M. Vincent Couvrette, directeur incendie, Ville de Pont-Rouge;
- M. Patrick Auger, directeur incendie, Municipalité de Saint-Casimir;
- M. Jean Girard, directeur incendie, Ville de Cap-Santé;
- M. Vincent Lévesque-Dostie, directeur général, Municipalité de Saint-Alban;
- M<sup>me</sup> Pascale Bonin, directrice générale, Municipalité de Rivière-à-Pierre;

**Comité d'évaluation des projets déposés au Fonds de soutien aux projets structurants (FSPS) :**

- M. Guillaume Vézina;
- M. Deny Lépine;

**Comité d'investissement commun (CIC) :**

- M. Gaston Arcand;
- M. Daniel Dion;
- M. René-Jean Pagé;

**Conseil d'administration de l'Agence des forêts privées de Québec 03 (AFPO) :**

- M. Frédéric Martineau;
- M. Dominic Tessier Perry;

**Conseil d'administration du Centre d'archives régional de Portneuf :**

- M. Deny Lépine;

**Conseil d'administration de la Corporation de transport régional de Portneuf :**

- M. Ghislain Langlais;
- M. Deny Lépine;

**Conseil d'administration de la Corporation du bassin de la Jacques-Cartier (CBJC) :**

- M. Ghislain Langlais;

**Conseil d'administration de la Sépaq – Réserve faunique de Portneuf :**

- M. Daniel Dion;
- M<sup>me</sup> Andrée Cauchon Saint-Laurent;

**Conseil d'administration de la Société de la piste Jacques-Cartier/Portneuf :**

- M. Yves Bédard;

**Conseil d'administration de l'Unité de loisir et de sport de la Capitale-Nationale (ULSCN) :**

- M. Jean-Claude Léveillée;

**Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (RRGMRP) :**

- M. Léo Gignac;
- M. Raymond Francoeur (substitut);

**Table de concertation de la Corporation d'aménagement et de protection de la rivière Sainte-Anne (CAPSA) :**

- M. Yves Bédard;

**Table de concertation régionale de l'estuaire fluvial (TCREF) :**

- M. Denis Jobin;
- M. Mario Alain (substitut);

**Fonds Patrimoine et Culture :**

- M. Denis Jobin;

**Comité de l'entente sur les paysages :**

- M. Denis Jobin;

**Comité régional du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) :**

- M. Raymond Francoeur;
- M. Daniel Dion;
- M. Jean-Claude Léveillé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**1.3 ENGAGEMENT DE M. JEAN-PHILIPPE PERREULT À TITRE D'INSPECTEUR EN ÉVALUATION FONCIÈRE (POSTE TEMPORAIRE)**

**CR 25-02-2018**

**CONSIDÉRANT** que le conseil de la MRC a été avisé des besoins du Service de l'évaluation foncière pour combler un poste d'inspecteur en évaluation foncière, suite à une demande de congé sans solde pour une durée d'un an;

**CONSIDÉRANT** que M. Jean-Philippe Perreault a travaillé au sein de l'équipe de l'évaluation foncière en 2017 à titre d'étudiant et que maintenant sa formation est complétée;

**CONSIDÉRANT** que la direction du Service de l'évaluation foncière se dit très satisfaite du travail de M. Perreault et désire faire appel à ses services pour la période de remplacement;

Il est proposé par M. Jacques Delisle et résolu :

**QUE** la MRC de Portneuf procède à l'engagement de M. Jean-Philippe Perreault à titre d'inspecteur en évaluation foncière à temps plein, du 12 février 2018 au 21 décembre 2018;

**QUE** la MRC de Portneuf autorise la directrice générale à procéder à l'embauche du nouvel inspecteur en évaluation foncière.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**1.4 RENOUELEMENT DE CONTRAT POUR LE SERVICE DE CARTOGRAPHIE EN LIGNE**

**CR 26-02-2018**

**CONSIDÉRANT** la résolution CR 49-02-2009 par laquelle la MRC de Portneuf se dotait d'un produit de cartographie en ligne JMap offert par la compagnie Kheops technologies inc. devenue K2 Geospatial;

**CONSIDÉRANT** que le contrat accordé en 2009 fut renouvelé successivement pour des périodes de trois (3) ans dont la dernière viendra à échéance le 31 mars 2018;

**CONSIDÉRANT** que le produit est développé, au niveau local également, notamment en évaluation foncière, pour les municipalités abonnées au service ainsi que pour les TNO;

**CONSIDÉRANT** les nombreuses améliorations apportées par K2 Geospatial au niveau du produit diffusé au public sur le Web;

**CONSIDÉRANT** la grande utilisation des contribuables et du public en général;

**CONSIDÉRANT** que le produit répond aux besoins, qu'il est compatible avec les systèmes existants et que la majorité des données géomatiques de la MRC y est configurée;

**CONSIDÉRANT** que, lors de la préparation des prévisions budgétaires 2018, le conseil de la MRC a prévu les sommes nécessaires concernant ce service pour l'année en cours;

Il est proposé par M. Guy Germain et résolu :

**QUE** le conseil des représentants de la MRC de Portneuf renouvelle le contrat de service avec la compagnie K2 Geospatial relativement à la cartographie en ligne JMap pour la somme totale de 121 500 \$ plus taxes, qui sera répartie en factures trimestrielles sur trois (3) ans;

**QUE** le conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la MRC de Portneuf tous les documents afférents audit produit;

**QUE** la dépense pour 2018 totalisant un maximum de 39 000 \$ (dont trois (3) mois au tarif de 2015) taxes en sus soit comptabilisée aux postes budgétaires « Aménagement » numéro 02 61100 672, « Évaluation foncière » numéro 02 15100 672 et « TNO » numéro 02 61400 672 de la MRC de Portneuf;

**QU'**une dépense de 40 500 \$ taxes en sus soit également budgétée pour les années 2019 et 2020 et au prorata pour les trois (3) premiers mois de l'année 2021.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **2. ADMINISTRATION DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS (TNO)**

### **2.1 BUDGET AFFECTÉ POUR ACTIVITÉS NON RÉALISÉES AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2018**

**CR 27-02-2018**

**CONSIDÉRANT** que le montant prévu au budget 2017 permettant la réalisation de projets structurants dans les territoires non organisés (TNO) n'a pas été entièrement investi en date du 31 décembre 2017;

**CONSIDÉRANT** que le conseil juge opportun de reporter les sommes inutilisées en 2017 au budget 2018 afin de bonifier le budget d'investissement dans les projets de développement des TNO;

Il est proposé par M. Yves Bédard et résolu :

**QUE** le conseil autorise une affectation au montant de 12 148 \$ au poste comptable « Projets spéciaux infrastructure-TNO » numéro 55 91100 000.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**3. SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME**

**3.1 DÉPÔT DU BILAN DES PERMIS POUR LES NOUVELLES CONSTRUCTIONS PRINCIPALES EN 2017**

M. Jean Lessard, directeur du Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, dépose un bilan de l'émission des permis pour les nouvelles constructions principales émis dans les municipalités de la MRC de Portneuf en 2017.

**3.2 CERTIFICATS DE CONFORMITÉ AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT**

**CR 28-02-2018**

**CONSIDÉRANT** que les règlements ci-dessous ont été transmis à la MRC de Portneuf aux fins de conformité au schéma d'aménagement et de développement et d'approbation par son conseil :

- règlement numéro 308-12-2017 modifiant le plan d'urbanisme numéro 308-00-2012 de la Ville de Saint-Marc-des-Carières;
- règlement numéro 312-22-2017 modifiant le règlement de zonage numéro 312-00-2012 de la Ville de Saint-Marc-des-Carières;

**CONSIDÉRANT** que le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, dans ses rapports d'analyse relatifs à la conformité au schéma d'aménagement et de développement, recommande d'approuver lesdits règlements;

Il est proposé par M. Raymond Francoeur et résolu :

**QUE** la MRC de Portneuf approuve les règlements ci-dessus mentionnés et autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à émettre les certificats de conformité requis par la loi.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**3.3 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT DE REMPLACEMENT DU RÈGLEMENT NUMÉRO 378 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC DE PORTNEUF VISANT À DÉLIMITER UNE AIRE À VOCATION PARTICULIÈRE À L'ENDROIT DU SITE INDUSTRIEL DE SABLE MARCO INC.**

Un avis de motion est présenté par M. Ghislain Langlais, représentant de la Ville de Pont-Rouge, à l'effet que lors d'une prochaine assemblée de ce conseil, un règlement de remplacement du règlement numéro 378 modifiant le schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Portneuf visant à délimiter une aire à vocation particulière à l'endroit du site industriel de Sable Marco inc. sera présenté.

4. **SERVICE DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE**

5. **SERVICE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

5.1 **COMITÉ D'INVESTISSEMENT COMMUN (CIC) – ADOPTION DES PROJETS RECOMMANDÉS**

CR 29-02-2018

**CONSIDÉRANT** que la MRC a adopté une résolution le 15 juillet 2015 (CR 175-07-2015) annonçant la mise en place d'un nouveau Service de développement économique au sein de la MRC;

**CONSIDÉRANT** que le 9 décembre 2015 le comité d'investissement commun (CIC) du CLD de Portneuf a été reconduit à la MRC de Portneuf aux fins d'analyse du financement des projets d'entreprise;

**CONSIDÉRANT** que le transfert de responsabilité de la gestion commune FLI/FLS à la MRC de Portneuf est dicté par une entente de gestion;

**CONSIDÉRANT** que dans l'entente de gestion le CIC est décisionnel quant à toutes les décisions dans le cadre des demandes de financement présentées audit comité;

Il est proposé par M. Guy Denis et résolu :

**QUE** le conseil de la MRC de Portneuf entérine le financement des dossiers présentés au CIC du 21 février 2018, soit :

| N° dossier                    | Montant octroyé | Fonds       | Stade projet       |
|-------------------------------|-----------------|-------------|--------------------|
| #02-18-3091                   | 25 000 \$       | FLI/FLS     | Fonds de roulement |
| #02-18-2032-2                 | 100 000 \$      | FLI         | Fonds de roulement |
| #02-18-3092<br>Nomade Junerie | 10 000 \$       | FDC volet 1 | Démarrage          |

**QUE** le conseil de la MRC de Portneuf autorise M. Bernard Gaudreau, préfet, à signer au nom de la MRC de Portneuf les conventions et offres de financement en rapport avec le financement octroyé par le CIC.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

5.2 **REDDITION DE COMPTES 2017 DE L'ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL – ADOPTION**

CR 30-02-2018

**CONSIDÉRANT** que la MRC de Portneuf et le ministère de la Culture et des Communications ont conclu une nouvelle entente de développement culturel annuelle en septembre 2016, couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2017;

**CONSIDÉRANT** que pour l'année 2017 les deux parties se sont engagées à verser une somme de 44 000 \$ chacune (pour un total de 88 000 \$) pour la réalisation des projets prévus à l'entente;

**CONSIDÉRANT** qu'une reddition de comptes est nécessaire pour assurer le suivi de cette entente et pour mesurer l'évolution des projets;

**CONSIDÉRANT** que l'agente de développement culturel a déposé les documents prescrits dans le protocole d'entente aux représentants du conseil de la MRC de Portneuf et que ceux-ci en ont pris connaissance lors du comité de travail du 7 février 2018;

Il est proposé par M. Yves Bédard et résolu :

**QUE** la MRC de Portneuf accepte le dépôt et le contenu de la reddition de comptes 2017 de l'agente de développement culturel quant à l'Entente de développement culturel 2017;

**QUE** ces documents soient envoyés à la Direction régionale de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches du ministère de la Culture et des Communications.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **5.3 DEMANDE DE SERVICE POUR L'ANNÉE 2018-2019 DANS LE CADRE DE LA MESURE « SOUTIEN AU TRAVAIL AUTONOME (STA) » D'EMPLOI-QUÉBEC**

**CR 31-02-2018**

**CONSIDÉRANT** que le 22 janvier 2018, Emploi-Québec, Direction du soutien aux opérations a déposé une demande de service à la MRC de Portneuf pour l'année 2018-2019 dans le cadre de la mesure « Soutien au travail autonome (STA) »;

**CONSIDÉRANT** que la MRC de Portneuf avait récupéré en 2017 la gestion de la mesure STA sur son territoire;

**CONSIDÉRANT** que la MRC doit déposer au plus tard le 23 février 2018 une offre de service auprès d'Emploi-Québec détaillant les services offerts;

**CONSIDÉRANT** l'importance de l'apport de nouveaux revenus pour le Service de développement économique de la MRC afin de répondre aux besoins de ses entrepreneurs;

Il est proposé par M. Guillaume Vézina et résolu :

**QUE** le conseil de la MRC de Portneuf appuie le dépôt de l'offre de service à la mesure « Soutien au travail autonome (STA) » d'Emploi-Québec pour la région de Portneuf;

**QUE** le conseil de la MRC de Portneuf autorise le préfet, M. Bernard Gaudreau, à signer l'entente éventuelle à intervenir entre elle et le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale – Emploi-Québec.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5.4 ASSOCIATION DE LA RELÈVE AGRICOLE DE LA CAPITALE-NATIONALE-CÔTE-NORD – DEMANDE DE COMMANDITE DE 1 000 \$**

**CR 32-02-2018**

**CONSIDÉRANT** que l'Association de la relève agricole de la Capitale-Nationale-Côte-Nord (RACNCN) demande à la MRC de Portneuf une aide en échange d'un partenariat régional;

**CONSIDÉRANT** que la MRC appuie cette demande et désire contribuer financièrement à cette réalisation;

**CONSIDÉRANT** qu'une commandite est prévue au budget 2018 du Service de développement économique de la MRC de Portneuf;

**CONSIDÉRANT** la visibilité exceptionnelle des produits de Portneuf dans le cadre du congrès annuel de la relève agricole;

**CONSIDÉRANT** la politique de la MRC sur les commandites, publicités et le financement d'organismes régionaux entérinée le 19 octobre 2016;

Il est proposé par M. Deny Lépine et résolu :

**QUE** le conseil de la MRC de Portneuf autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à verser la somme de 1 000 \$ à l'Association de la relève agricole de la Capitale-Nationale-Côte-Nord (RACNCN) comme participation financière à ce partenariat régional;

**QUE** ladite dépense soit comptabilisée au poste budgétaire « Commandites » numéro 02 62100 970.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5.5 ACCÈS TRAVAIL PORTNEUF – DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE AU SALON CONTACT EMPLOI PORTNEUF 2018 DE 1 000 \$**

**CR 33-02-2018**

**CONSIDÉRANT** que le comité organisateur du Salon Contact Emploi Portneuf a sollicité la MRC de Portneuf pour une aide financière de 1 000 \$ afin de tenir l'événement le 20 avril prochain;

**CONSIDÉRANT** que ce salon est un véritable outil de promotion, d'information et de recrutement pour les entreprises concernant tous leurs besoins en main-d'œuvre;

**CONSIDÉRANT** que le Salon combine une journée de rencontres directes entreprises-chercheurs d'emploi ainsi qu'un salon virtuel la semaine suivante;

**CONSIDÉRANT** que la MRC de Portneuf désire soutenir les efforts de recrutement des entreprises situées sur son territoire;

**CONSIDÉRANT** que ladite aide financière est prévue au budget 2018 du Service de développement économique de la MRC de Portneuf;

Il est proposé par M. Mario Alain et résolu :

**QUE** le conseil de la MRC de Portneuf autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à verser à Accès Travail Portneuf une aide financière de 1 000 \$ pour le Salon Contact Emploi Portneuf;

**QUE** ladite dépense soit comptabilisée au poste budgétaire « Aide financière provenant du FDT » numéro 02 62108 996.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5.6 POLITIQUE DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS POUR AMÉLIORER LES MILIEUX DE VIE – PROJET RECOMMANDÉ DANS LE VOLET « ANIMATION ET MOBILISATION DU MILIEU »**

**CR 34-02-2018**

**CONSIDÉRANT** que la MRC de Portneuf réserve une somme dédiée à l'animation et la mobilisation du milieu à même l'enveloppe du Fonds de soutien aux projets structurants;

**CONSIDÉRANT** que ce volet vise à soutenir différentes activités cohérentes avec la mise en œuvre de différentes politiques et planifications de la MRC telles que le Plan concerté de développement du territoire, le Plan de développement de la zone agricole, le Schéma d'aménagement et de développement et la Politique culturelle;

**CONSIDÉRANT** que ce volet ne fait pas partie du processus régulier par appel de projets et que le cheminement convenu des dossiers a été suivi;

**CONSIDÉRANT** qu'Emploi-Québec (CLE de Portneuf) peut soutenir le projet pour une contribution représentant 50 % des coûts avant taxes;

**CONSIDÉRANT** que le Service de développement économique recommande le projet suivant :

| <b>Volet animation et mobilisation du milieu</b> |                         |  |                       |                           |
|--|-------------------------|--|-----------------------|---------------------------|
| <b># de dossier</b>                              | <b>Nom du promoteur</b> | <b>Nom de l'activité</b>   | <b>Coût du projet</b> | <b>Montant recommandé</b> |
| PSA-2017-04                                      | MRC de Portneuf         | Formation sur la collecte de fonds et la recherche de commandites pour les organismes à but non lucratif | 1 322 \$              | 747 \$                    |

Il est proposé par M<sup>me</sup> Marie-Michelle Pagé et résolu :

**QUE** le conseil de la MRC de Portneuf autorise la contribution telle que recommandée par le Service de développement économique;

**QUE** le conseil de la MRC de Portneuf autorise M<sup>me</sup> Josée Frenette, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer l'entente relative à la contribution d'Emploi-Québec.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5.7 PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS (PADF) – VERSEMENT FINAL PROJETS DE VOIRIE**

**CR 35-02-2018**

**CONSIDÉRANT** qu'une entente régionale pour la délégation du PADF est survenue entre le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et les diverses MRC concernées;

**CONSIDÉRANT** qu'une entente de financement est survenue entre la MRC et le Parc naturel régional de Portneuf pour un projet de réfection de chemin en 2017-2018;

**CONSIDÉRANT** qu'une entente de financement est survenue entre la MRC et l'Association sportive Miguick pour un projet de réfection de chemin en 2017-2018;

**CONSIDÉRANT** que les deux ententes de financement prévoient le versement final de 25 % des subventions octroyées suite à l'acceptation du rapport final des projets, conditionnellement à la réception des sommes par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP);

**CONSIDÉRANT** que les deux projets en objet ont déposé leur rapport final en décembre dernier, que leurs rapports sont conformes, et il est certain que ces projets ne sont pas à risque d'être remis en question par le MFFP, lors de l'approbation du rapport annuel du PADF;

**CONSIDÉRANT** que l'acceptation du rapport annuel du PADF n'aura pas lieu avant juillet 2018;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Andrée St-Laurent et résolu :

**QUE** le conseil de la MRC de Portneuf autorise dès maintenant le dernier versement de 5 925,00 \$ à la Corporation de gestion du Parc naturel régional de Portneuf pour le projet d'amélioration des chemins forestiers du Parc naturel régional de Portneuf (phase 2);

**QUE** le conseil de la MRC de Portneuf autorise dès maintenant le dernier versement de 1 927,50 \$ à l'Association sportive Miguick pour le projet de réfection de chemin au lac Matthies.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **5.8 PÔLES RÉGIONAUX D'INNOVATION – POSITION DE LA MRC DE PORTNEUF**

**CR 36-02-2018**

**CONSIDÉRANT** que les MRC ont comme rôles et responsabilités de favoriser le développement local, le soutien à l'entrepreneuriat sur son territoire en incluant la concertation et la planification des mesures reliées à l'entrepreneuriat et à l'économie sociale;

**CONSIDÉRANT** que les MRC sont reconnues comme des gouvernements de proximité;

**CONSIDÉRANT** que, par sa résolution le 15 juillet 2015, la MRC de Portneuf a décidé de prendre en main le développement local et régional en mettant fin au financement des activités de son CLD et en intégrant les services à sa structure actuelle;

**CONSIDÉRANT** que la MRC de Portneuf préconise le regroupement et l'harmonisation des actions dans les domaines de l'aménagement et du développement économique et social;

**CONSIDÉRANT** que le 5 février 2018, le gouvernement du Québec a lancé un appel de projets pour la création de pôles régionaux

d'innovation dans le cadre de son plan d'action gouvernemental en entrepreneuriat;

**CONSIDÉRANT** que le gouvernement du Québec investira plus de 32 millions de dollars pour soutenir la création et la mise en œuvre des pôles régionaux d'innovation et d'un réseau national d'ici 2022;

**CONSIDÉRANT** que ces 18 pôles seront des OBNL actifs principalement dans le soutien aux entrepreneurs et dans le développement économique de leur région;

**CONSIDÉRANT** que la MRC de Portneuf considère que ce nouveau plan d'action gouvernemental en entrepreneuriat, via la création de pôles régionaux d'innovation, est un dédoublement de structure puisque chacune des MRC du Québec est responsable du développement économique de sa région en plus de soutenir l'entrepreneuriat;

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil de la MRC de Portneuf sont d'avis qu'ils auraient dû, en tant que gouvernement de proximité, être consultés avant la mise en œuvre d'un tel projet;

**CONSIDÉRANT** que les MRC doivent devenir des partenaires de premier plan lorsqu'il est question de développement économique sur leur territoire;

Il est proposé par M. Raymond Francoeur et résolu :

**QUE** la MRC de Portneuf demande au gouvernement du Québec de reconnaître les MRC comme pôles de développement économique et de soutien à l'entrepreneuriat tel que prévu dans la *Loi sur les compétences municipales* et demande au gouvernement du Québec de renoncer à la création de nouveaux pôles régionaux d'innovation;

**QUE** le montant de 32 millions réservé à l'appel de projets pour la création de pôles régionaux et d'innovation soit remis directement aux MRC afin que ces dernières puissent soutenir les initiatives innovantes sur l'ensemble de son territoire;

**QUE** copie de la présente résolution soit transmise à M. Philippe Couillard, premier ministre, à M. Martin Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, à M. Michel Matte, député provincial, à la Fédération québécoise des municipalités, à l'Union des municipalités du Québec et à l'Association des directeurs généraux des MRC du Québec.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **5.9 PROJET D'ATTRACTION DE TRAVAILLEURS ET D'ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX DANS LES MRC DE LA RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE – DEMANDE D'APPUI**

CR 37-02-2018

**CONSIDÉRANT** que la région de la Capitale-Nationale fait présentement face à une rareté de main-d'œuvre sans précédent;

**CONSIDÉRANT** que cette situation met beaucoup de pression sur les entreprises en quête de main-d'œuvre;

**CONSIDÉRANT** que cette situation contribue également à diminuer le nombre d'inscriptions en formation professionnelle dans les centres de formation professionnelle (CFP);

**CONSIDÉRANT** que Accès Travail Portneuf, en association avec Accès Études Québec, détiennent une expertise à ce niveau et désirent déposer un projet auprès du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) dans le cadre de l'appel de propositions à l'intention des organisations municipales et régionales et des organismes à but non lucratif;

**CONSIDÉRANT** que le délai d'appel de propositions du MIDI est le 7 mars 2018;

**CONSIDÉRANT** que la MRC de Portneuf désire soutenir les efforts de recrutement des entreprises et des centres de formation professionnelle situés sur son territoire en lien avec les travailleurs et étudiants immigrants;

**CONSIDÉRANT** que ce projet serait de portée régionale avec l'ensemble des MRC de la Capitale-Nationale;

Il est proposé par M. Guillaume Vézina et résolu :

**QUE** le conseil de la MRC de Portneuf appuie le projet d'attraction de travailleurs et d'étudiants internationaux dans les MRC de la région de la Capitale-Nationale, sous la coordination d'Accès Travail Portneuf et d'Accès Études Québec de Saint-Basile.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **5.10 COMPOSITION DU COMITÉ D'ANALYSE DU FONDS PATRIMOINE ET CULTURE 2018**

**CR 38-02-2018**

**CONSIDÉRANT** que la MRC de Portneuf a signé une entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC) pour 2018;

**CONSIDÉRANT** que la MRC de Portneuf réserve annuellement, dans le cadre de cette entente, un montant destiné à la réalisation de projets culturels émanant du milieu portneuvois (Fonds Patrimoine et Culture);

**CONSIDÉRANT** que les projets reçus devront être évalués par un comité d'analyse à l'aide d'une grille d'évaluation prévue à cet effet, tel que prescrit à la politique de mise en œuvre du Fonds Patrimoine et Culture (CR 313-12-2016);

Il est proposé par M<sup>me</sup> Marie-Michelle Pagé et résolu :

**QUE** la MRC de Portneuf procède à la formation d'un comité d'analyse de cinq personnes pour le Fonds Patrimoine et Culture composé d'un représentant du conseil de la MRC de Portneuf, de trois représentants de la Table de concertation Culture et d'un représentant du MCC;

**QUE** la MRC de Portneuf nomme M. Denis Jobin, M<sup>me</sup> Gabrielle Boucher, M<sup>me</sup> Dominique Roy, M<sup>me</sup> Diane Vincent et M<sup>me</sup> Claudine Bertrand au sein de ce comité d'analyse pour l'année 2018 et que ce dernier soit chargé de faire des recommandations au conseil de la MRC de Portneuf relativement à l'octroi de subventions pour des projets en arts ou en patrimoine.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5.11 PROJET MANOIR ALLSOPP ET FORT JACQUES-CARTIER – AUTORISATION D'OCTROI D'UN CONTRAT DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES SUR INVITATION POUR SERVICES PROFESSIONNELS ET FINANCEMENT DE L'OFFRE DE SERVICE**

**CR 39-02-2018**

**CONSIDÉRANT** qu'un appel d'offres sur invitation a été effectué le 16 janvier 2018 par la MRC de Portneuf dans le cadre du projet de réalisation d'un plan d'affaires pour la mise en valeur du site du Manoir Allsopp et Fort Jacques-Cartier;

**CONSIDÉRANT** qu'un comité d'évaluation des soumissions reçues s'est rencontré le 30 janvier 2018;

**CONSIDÉRANT** que le Groupe GID Design a remporté l'appel d'offres en conformité avec la grille d'évaluation soumise, dans le respect de la politique d'investissement et de gestion contractuelle de la MRC de Portneuf, et ce pour une somme de 53 450 \$ plus taxes;

**CONSIDÉRANT** que la Ville de Cap-Santé doit prendre une décision quant à l'acquisition du site au plus tard en octobre 2018;

**CONSIDÉRANT** les longs délais quant à une réponse de financement public auprès du Fonds de développement économique de la région de la Capitale-Nationale du Secrétariat à la Capitale-Nationale, du Programme de soutien à l'industrie touristique de l'OTQ et du Fonds de soutien aux projets structurants de la MRC de Portneuf;

**CONSIDÉRANT** que les Villes de Cap-Santé et de Donnacona sont prêtes à assumer le financement de l'appel d'offres;

Il est proposé par M. Daniel Dion et résolu :

**QUE** la MRC de Portneuf autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à octroyer le contrat à Groupe GID Design pour la somme de 53 450 \$ plus taxes;

**QUE** cet octroi de contrat se fasse conditionnellement à l'obtention des résolutions municipales des Villes de Cap-Santé et Donnacona confirmant leur participation financière couvrant totalement les dépenses et mandatant la MRC pour octroyer le contrat et gérer la recherche d'un maximum de financement;

**QUE**, suite à la réception des résolutions municipales, la MRC facture le paiement du contrat aux 2 Villes, selon les échéanciers de l'appel d'offres, pour un montant total de 26 725 \$ plus taxes non récupérées chacune;

**QUE** toute somme obtenue dans les démarches de financement effectuées par la MRC de Portneuf dans le cadre du projet de réalisation d'un plan d'affaires pour la mise en valeur du site du Manoir Allsopp et Fort Jacques-Cartier auprès des différents bailleurs de fonds serve à rembourser les Villes de Donnacona et de Cap-Santé au prorata des sommes assumées par celles-ci.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**6. DOSSIERS RÉGIONAUX**

**6.1 JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES – DEMANDE DE COMMANDITE**

**CR 40-02-2018**

**CONSIDÉRANT** que l'Association des gens d'affaires de Saint-Basile a adressé une demande de commandite pour la réalisation d'une conférence soulignant la Journée internationale des femmes le 8 mars 2018;

**CONSIDÉRANT** que cette demande a été aussi faite auprès d'autres partenaires;

**CONSIDÉRANT** que le montant total de la demande représente 1 500 \$;

**CONSIDÉRANT** que le conseil désire contribuer avec les autres partenaires à cet événement et que des crédits sont disponibles au poste budgétaire « Commandites »;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Marie-Michelle Pagé et résolu :

**QUE** le conseil de la MRC de Portneuf autorise la directrice générale à verser à l'Association des gens d'affaires de Saint-Basile une commandite de 500 \$ pour l'activité conférence de la Journée internationale des femmes;

**QUE** ce montant soit pris à même le poste budgétaire « Commandites » numéro 02 62100 970.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**6.2 APPUI À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CASIMIR DANS SA DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS (MTMDET) POUR LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU PONT EN PROLONGEMENT DU BOULEVARD DE LA MONTAGNE**

**CR 41-02-2018**

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité de Saint-Casimir, par sa résolution numéro 2017-11-13-231, a présenté une demande au MTMDET pour la mise en chantier d'un nouveau pont, plus à l'ouest du pont actuel, et ce dans le prolongement naturel du boulevard de la Montagne;

**CONSIDÉRANT** que le maire de la Municipalité de Saint-Casimir, M. Dominic Tessier Perry, a présenté la situation au conseil de la MRC lors du comité de travail du 7 février 2018 et qu'il a sollicité l'appui des élus concernant cette demande soumise au MTMDET;

**CONSIDÉRANT** que les élus tiennent à appuyer ce projet qui permettrait entre autres de corriger les importants problèmes de circulation et de consolider un élément essentiel au développement économique qu'est le transport;

Il est proposé par M. Jacques Delisle et résolu :

**QUE** la MRC de Portneuf appuie la résolution de la Municipalité de Saint-Casimir pour son projet de construction d'un nouveau pont;

**QUE** copie de cette résolution soit acheminée au ministre des Transports, M. André Fortin, au député de Portneuf, M. Michel Matte, ainsi qu'au conseil de la Municipalité de Saint-Casimir.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **6.3 FONDATION D'AIDE AU SPORT AMATEUR DE PORTNEUF (FASAP) – DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE DE 10 000 \$**

**CR 42-02-2018**

**CONSIDÉRANT** que la Fondation d'aide au sport amateur de Portneuf a sollicité, pour l'année 2018, une contribution financière de 10 000 \$ afin d'aider les athlètes de la grande région de Portneuf;

**CONSIDÉRANT** que lors de l'adoption des prévisions budgétaires 2018, le conseil a prévu, à cette fin, une somme de 10 000 \$;

Il est proposé par M. Jean-Claude Léveillé et résolu :

**QUE** le conseil de la MRC de Portneuf autorise la directrice générale à verser la somme de 10 000 \$ pour l'année 2018 à la Fondation d'aide au sport amateur de Portneuf;

**QUE** ladite dépense soit prise à même le poste budgétaire « Contribution financière FASAP » numéro 02 70193 970.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **7. RAPPORTS DES COMITÉS ET COMMISSIONS**

### **7.1 COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**

Aucune rencontre n'a eu lieu.

### **7.2 COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE**

Aucune rencontre n'a eu lieu.

### **7.3 COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT**

Aucune rencontre n'a eu lieu.

### **7.4 COMMISSION DE L'ADMINISTRATION**

Aucune rencontre n'a eu lieu.

## **7.5 COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Une rencontre a eu lieu le 15 février dernier et un survol du rapport périodique qui y a été présenté et des sujets discutés est effectué par M. Daniel Dion.

## **7.6 COMITÉ DE SÉCURITÉ INCENDIE**

Aucune rencontre n'a eu lieu.

## **7.7 TRANSPORT RÉGIONAL**

La prochaine rencontre se tiendra le 13 mars prochain.

## **7.8 RÉGIE RÉGIONALE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE PORTNEUF (RRGMRP)**

M. Tessier Perry indique que le bilan annuel de la Régie est positif. En 2017, le taux de diversion de l'enfouissement est passé à 66 %. Ce taux se chiffrait à 18 % il y a 10 ans. Des remerciements sont adressés aux citoyens pour leurs efforts.

## **7.9 FORUM DES ÉLUS DE LA CAPITALE-NATIONALE**

Une rencontre du Forum a eu lieu le 2 février dernier. Il y a été question de la biomasse et de la volonté de l'Université Laval de revoir son système de chauffage, et des négociations en cours entre le ministère et la Ville de Québec concernant le Fond d'appui au rayonnement des régions (FARR).

M. Francoeur demande aux représentants qui siègent au Forum de discuter du dossier des transports. On lui confirme que le maire de la Ville de Québec est ouvert aux discussions, mais désire d'abord faire évoluer le projet au sein de la ville.

## **8. AFFAIRES NOUVELLES ET INTERVENTIONS DES REPRÉSENTANTS**

**8.1** M. Jobin indique avoir participé au Comité paysages le 29 janvier dernier. Le ministère ayant confirmé sa participation à l'entente sur la mise en valeur et la protection des paysages de la Capitale-Nationale, le comité est en mesure de confirmer les projets soutenus dans Portneuf, soit le colloque citoyen sur les paysages, l'inventaire des paysages au Parc naturel régional de Portneuf et le soutien à l'étude de concept pour une promenade sur le Saint-Laurent.

**8.2** M. Bédard mentionne que c'était le lancement de la Table de concertation du bassin versant du Lac-Sergent le samedi 17 février dernier et l'événement fut un succès puisqu'environ 125 personnes ont participé à cette rencontre.

## **DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **PROCHAINES RENCONTRES**

- Comité de travail – le mercredi **7 mars 2018** à 17 h 30;
- Conseil des représentants – le mercredi **21 mars 2018** à 19 h.

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**CR 43-02-2018** L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 19 h 45 sur la proposition de M. Yves Bédard.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le préfet,

La secrétaire-trésorière,

---

Bernard Gaudreau

---

Josée Frenette